



## Conseil Municipal Vendredi 22 septembre 2017 à 18 h 30, salle du Conseil

### ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation des comptes rendus du conseil municipal en date du 04 juillet 2017.
- 2-Décision de retirer la « fonction d'adjoint », à une adjointe sans délégation.
- 3-Décision Modificative N°01
- 4-Armement de la police municipale : catégorie B (Bâton télescopique, générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes, projecteurs hypodermiques destinés à la capture des animaux dangereux).
- 5- Décision de principe sur le renouvellement de la délégation de service public fourrière automobile.
- 6-Indemnité représentative de logement des instituteurs exercice 2017.
- 7-CCPV : charte d'entretien des espaces publics (étude mutualisée de plan de gestion différenciée).
- 8-Enquête publique « alignement général de la route entre la commune de Nanteuil le Haudouin et la commune de Silly le Long (CV 4 et CV 6) », approbation des conclusions et avis de Monsieur le commissaire enquêteur.
- 9-Enquête publique « alignement général de la route CV 4 et CV 6 » : répartition de la charge financière de la procédure administrative entre les communes de Nanteuil le Haudouin et Silly le Long.
- 10-Reclassement d'un agent communal : création d'un poste d'adjoint administratif, à temps complet, à la date de l'accord de la commission administrative paritaire.
- 11-SA HLM de l'Oise, opération rue Gambetta : rétrocession à la commune des voiries, réseaux et stationnements.
- 12-CCPV : présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des ordures ménagères.
- 13-CCPV : présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Date de la convocation : 07 septembre 2017

Vu, le Maire  
**Gilles SELLIER**